

# Le Centre de la Croix-Rouge suédoise pour la réadaptation des réfugiés soumis à la torture

par Britt Wikberg

*L'un des réfugiés qui ont été soumis à la torture parle souvent de «la salle spéciale». Il s'agit de la salle de torture de la prison. Il essaye de décrire comment y arriver: il marche, il marche mais ses idées s'embrouillent — il n'arrive jamais. Je lui ai demandé de décrire «cette salle spéciale». Il a dessiné un carré vide. «C'est vide», m'a-t-il dit, «il n'y a rien».*

*Chez lui, il y a trop d'ombres qui le suivent et il ne peut voir leurs visages. «Je dois sortir pour faire une promenade» dit-il. «Je marche, je marche jusqu'à ce que mes douleurs dans les jambes me reprennent».*

*(Lars Odefors, psychologue. Extrait du rapport d'évaluation 1988 sur les activités du Centre).*

En 1985, la Croix-Rouge suédoise a ouvert, à Stockholm, un Centre de réadaptation pour les réfugiés torturés. Elle s'est fondée sur une étude approfondie de ce qui avait été fait dans le monde, et tout particulièrement au Danemark où fut créé le premier centre de ce genre.

La Suède accepte environ 15 000 réfugiés par an. Les groupes les plus importants viennent du Chili, d'Iran, d'Irak, du Liban, d'Éthiopie, de Turquie. Nombre de ces personnes ont été soumises à différents genres de torture. Ni les hôpitaux, ni les services sociaux, ni les avocats, ni les fonctionnaires de l'immigration ne savaient comment traiter les effets de la torture. Maintenant la société suédoise toute entière doit faire face aux besoins de ces nouveaux citoyens. Le manque de connaissance et de compréhension peut, inconsciemment, conduire à des actes

dénués d'humanité. Dans cette perspective, il était naturel que la Croix-Rouge suédoise prenne l'initiative de rassembler et d'approfondir les connaissances existantes sur la façon de traiter les séquelles de la torture.

Le Centre est destiné en premier lieu aux réfugiés qui vivent à Stockholm et dans les environs: ses principaux objectifs sont les suivants:

- alléger la souffrance des victimes de la torture par le traitement des lésions physiques et mentales;
- renforcer, si nécessaire, leur respect d'eux-mêmes et les aider à retrouver leur dignité;
- leur donner, ainsi qu'à leurs familles, la possibilité de mener une vie physique, mentale et sociale tout à fait normale.

Le Centre a également une fonction didactique. En effet, tout l'acquis — connaissances et expériences — est diffusé dans les services d'hygiène et de santé ainsi que dans les services sociaux qui sont associés à ce programme.

Le Centre offre une réadaptation médicale, psychologique, psychiatrique et sociale aux victimes de la torture ainsi qu'un appui médical et psycho-social à leurs familles. Il est ouvert aux réfugiés remplissant trois conditions:

- avoir été soumis à la torture;
- avoir un permis de travail et de résidence en Suède valable;
- vivre dans la zone administrée par le Conseil de District de Stockholm.

L'idée directrice de la politique qui consiste à n'accepter que des réfugiés ayant des permis de travail et de résidence est la suivante: lorsqu'ils attendent les permis — et cette période est souvent beaucoup trop longue en Suède — les requérants d'asile vivent dans une telle anxiété et dans une situation sociale si incertaine qu'il leur serait difficile de se concentrer sur leur expérience de la torture et sur les raisons pour lesquelles ils doivent suivre un programme de réadaptation. Mais, pour ne pas laisser une personne en détresse avoir des contacts souvent inutiles, et par conséquent frustrants, avec des services de soins de santé primaires ou d'urgence, la Croix-Rouge suédoise a mis sur pied un projet subsidiaire: des professionnels bénévoles consacrent du temps aux requérants d'asile pour les aider à traiter leurs besoins les plus

immédiats et à trouver, en dehors de la Croix-Rouge suédoise, des ressources temporaires adéquates.

Un problème de capacité se pose également au Centre. Selon les plans, 100 à 120 réfugiés, avec ou sans famille, devaient être acceptés et traités de 1985 à 1987. Le nombre de demandes au cours de la même période a été de 527. Aujourd'hui, il y a un peu plus de 200 demandes de traitement par an et 50 à 60 réadaptations ont été menées à bien. Même si un requérant est «qualifié», il doit attendre environ une année avant que le programme de réadaptation puisse commencer.

Le Centre de la Croix-Rouge suédoise est situé à l'hôpital de la Croix-Rouge de Stockholm mais il ressemble très peu à un hôpital; le personnel a réussi à créer une atmosphère ouverte et amicale de sorte que les réfugiés n'ont pas l'impression de vivre dans une institution. La plupart des réfugiés viennent au Centre de leur propre initiative mais il en arrive également un certain nombre sur recommandation des hôpitaux, des dispensaires, des bureaux d'immigration, etc. La plupart des demandeurs ont entre 20 et 40 ans. Les hommes sont en majorité, mais il y a également un pourcentage assez élevé de femmes. Sur 200, 170 sont mariés et ont des enfants; tous cependant n'ont pas pu emmener leur famille en Suède. Presque la moitié d'entre eux viennent d'Iran ou du Chili.

Les symptômes de leur état — qui se traduisent tous par des difficultés sociales et émotionnelles — sont à la fois somatiques et psychologiques: douleurs, maux de tête, dépression, insomnie, cauchemars, sentiment d'être agressés.

Au Centre, on procède d'abord à deux ou trois entretiens qui permettent de déterminer les besoins de chaque requérant. S'il semble possible de résoudre les problèmes ailleurs, le requérant reçoit de l'aide pour établir les contacts nécessaires. Si, par contre, c'est le Centre qui doit assurer le traitement, un plan de réadaptation est élaboré par tous les professionnels réunis. Un ou deux d'entre eux sont désignés, en fonction des problèmes particuliers du requérant, pour suivre la réadaptation. Il ne s'agit pas de trouver une méthode universelle. Chaque demandeur doit être traité individuellement. Une fois la réadaptation entreprise, le corps de professionnels tout entier est régulièrement tenu au courant.

La durée moyenne de la réadaptation est d'une année; toutefois, elle n'est pas considérée comme terminée tant que toutes les conditions de l'accord conclu entre le réfugié et le Centre ne sont pas remplies.

Le Centre peut offrir différentes combinaisons de traitements médicaux, psychiatriques, sociaux, physiothérapeutiques et psychothérapeu-

tiques. Pour avoir l'avis d'experts, le Centre a établi des liens de collaboration très fructueux avec des psychiatres pour enfants, des chirurgiens, des dentistes, des gynécologues, etc.

Le travail au Centre a fait l'objet d'une évaluation constante depuis 1985 et un rapport de synthèse a été publié en décembre 1988.

Les résultats sont, en grande majorité, positifs. Par exemple, l'hypothérapie et la thérapie par l'art, en groupe ou individuellement, ont donné d'excellents résultats dans la reconstitution de l'identité antérieure à «la salle spéciale». La nécessité de recourir à un interprète pendant une thérapie peut être frustrante, mais le Centre a surmonté ce genre de problème avec succès.

Depuis l'automne 1988, un autre Centre de la Croix-Rouge fonctionne à Malmö, au sud de la Suède, mais il n'existe aucun projet de création d'autres centres régionaux. Par contre, d'après les évaluations, il faudrait déployer davantage d'efforts pour diffuser les connaissances et dispenser des conseils. Les services sociaux et de santé manifestent un réel désir d'acquérir eux-mêmes la compétence nécessaire pour traiter les effets de la torture. Les évaluations font également apparaître que le Centre s'est acquis une excellente réputation quant au respect avec lequel il traite ses patients; toutefois les restrictions qui imposent de n'accepter, parmi les réfugiés victimes de la torture, que ceux qui ont un permis de séjour et de travail en Suède, ont suscité quelques problèmes.

Parallèlement à ses activités dans le cadre du Centre, la Croix-Rouge suédoise a pris en charge environ 1000 requérants d'asile dans quatre camps: elle s'efforce de donner davantage de sens à la longue période d'attente qui précède l'obtention d'un permis de séjour permettant de trouver du travail et un logement permanent — ce qui est difficile. Au printemps 1989, elle entreprendra, à cet égard, une campagne qui s'adressera à toutes les communautés du pays.

La Suède reçoit moins de réfugiés que bien d'autres pays. Elle doit pourtant faire face à des problèmes de préjugés, d'aliénation, de désespoir, d'étouffement, de perte de dignité — sans parler des problèmes pratiques. C'est donc tout naturellement que la Croix-Rouge suédoise s'efforce de rechercher des solutions à ces problèmes, qui soient applicables dans cette région du monde.

**Britt Wikberg**

*Responsable de l'Information  
Croix-Rouge suédoise*